

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2015

Membres excusés : Laurent CUROT, Romain JUILLARD, Cathy DARNAND

COMPTES ADMINISTRATIFS

Les membres approuvent les comptes administratifs de l'exercice 2014 comme suit :

Budget principal : excédent de 198 645.66 € en fonctionnement et déficit de 56368.13 € avec restes à réaliser

Budget assainissement : excédent de 5614.01 € en exploitation et excédent de 13304.46 € en investissement

Budget Lotissement Ecotilles : excédent de fonctionnement de 30834.30 € et déficit d'investissement de 7181.91 €

Budget Section de commune : excédent de fonctionnement de 6340.22 €

Budget CCAS : excédent de fonctionnement de 1577.67 €

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Les membres approuvent à l'unanimité les comptes de gestion du receveur municipal

AFFECTATION DE RESULTATS

Les membres décident l'affectation des résultats comme suit :

Budget principal : Affectation de 56369 € en investissement, report du solde en fonctionnement

Budgets annexes : report en fonctionnement des excédents

BUDGETS PRIMITIFS 2015

Les membres votent à l'unanimité les budgets primitifs 2015 comme suit :

Budget principal : voté à la somme de 537 809 € en dépenses et 629 367 € en recettes pour la section de fonctionnement, équilibré à la somme de 304 722 € en section d'investissement.

Budget assainissement : équilibré à la somme de 31771 € en exploitation et 34975 € en investissement.

Budget Lotissement Ecotilles : équilibré à la somme de 53064 € en fonctionnement et 7182 € en investissement

Budget section de commune : équilibré à la somme de 6840 € en fonctionnement.

Budget CCAS : équilibré à la somme de 1677 € en fonctionnement.

Attribution de subventions :

Les membres listent et décident les subventions à attribuer sur le budget 2015 ; décident de ne pas donner suite à la demande faite pour le château de Frontenaud.

VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée différentes simulations concernant les taxes communales 2015. A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident une augmentation de 0.50 %, les taxes 2015 sont fixées comme suit :

- Taxe habitation : 10.83 %
- Foncier bâti : 13.19 %
- Foncier non bâti : 24.74 %
- C.F.E. : 12.80 %

Questions diverses :

Au cours de la séance, les membres :

- Décident de demander la prorogation d'une année du remboursement de l'avance TVA pour travaux ;
- Sont informés de la réponse des services de l'Etat dispensant la commune de l'étude environnementale dans le cadre de l'élaboration du PLU - la prochaine réunion de travail est fixée au jeudi 30 avril à 14 H 00 ;
- Sont informés de la reprise de l'autolaveuse non appropriée aux travaux de nettoyage de la salle des fêtes, décident l'acquisition d'une nouvelle machine plus puissante ;
- Acceptent le devis SOCOTEC pour la mission obligatoire de vérifications techniques des équipements dans les bâtiments communaux ;
- Décident de poursuivre les demandes de devis pour l'installation de radars pédagogiques ;
- Sont informés de la mise en place prochaine par les services postaux à l'agence postale, d'une tablette tactile à disposition des particuliers ;
- Choisissent l'affiche à apposer sur le Totem d'information pour les randonnées pédestres qui sera mis en place sur la commune ;

Comptes rendus et rapports des commissions :

- Aurélie GAMBÉY informe qu'elle est en charge du dossier PEDT qui doit être déposé pour le 28 mai. Elle a programmé une réunion avec M. l'Inspecteur le 22 avril à 15 h 00 et en a informé Cuiseaux intercom' pour permettre aux communes qui le souhaitent de bénéficier de cette rencontre d'information, une réunion de préparation est programmée le 14 avril à 18 h 00 ;
- Michel FAVRE liste les différents points à étudier pour permettre la réalisation d'économies :
 - o l'électricité (devis pour regroupement de compteurs)
 - o chauffage salle des fêtes (revoir les calculs du thermicien)
 - o analyse des consommations (relève hebdomadaire des sous compteurs)
 - o les emprunts (mise en place d'une commission pour renégociation des taux)
 - o le téléphone (revoir les contrats)

Affouages : Michel FAVRE informe que le délai de coupe ne sera pas respecté. La commission passera sur place début mai pour une estimation du bois coupé, le reste fera l'objet d'une nouvelle procédure d'attribution des affouages pour la fin de l'année. Un courrier sera envoyé aux personnes concernées.

Salle des Fêtes : Michel FAVRE indique que les entreprises AMB et JAILLET doivent intervenir. Les employés procéderont à l'isolation du grenier.

Cuisine : l'entreprise Fautrelle a procédé au réglage de fermeture de la porte cuisine.

Garderie périscolaire : Atelier 71 va déposer le dossier d'appel d'offres dès que possible et sera invité à la prochaine réunion du conseil municipal

Sous-bassement salle mutiactivités : recherche de produits et devis en cours.

Site internet : la formation a été réalisée par Marie-Laure PERRIN, la mise à jour du site est en cours.

Réparation tracteur : Jacky MALIN donne compte-rendu à l'assemblée.

Chemins : Jacky MALIN indique les secteurs pour lesquels Cuiseaux Intercom présentera un estimatif (Villaret, Penchaude, Boucle de la Liambe)

Commission Culture : Maryline BUSI donne compte-rendu de la dernière réunion de Cuiseaux intercom relative aux « livres vagabonds » consistant à la mise à disposition gratuite de livres dans 2 endroits publics.

VIE COMMUNALE

Les informations suivantes sont portées à la connaissance des membres :

- dépôt de permis de construire
- la réunion publique participation citoyenne est fixée au 17 avril à 20 h 00 salle des fêtes
- inhumation au cimetière communal

La prochaine réunion du conseil municipal est programmée vendredi 24 avril à 20 h 00

Le 30 mars 2015

Jean-Luc VILLEMAIRE, maire